Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Siège : Port de plaisance 20145 Solenzara
Adresse postale : 32 Lot. du Stollo 20240 Ghisonaccia

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014
N°SIREN : 481 470 748 N°SIRET :481 470 748 0001 5
sccn@wanadoo.fr www.sccn-solenzara.org

Assemblée générale du Club

L'assemblée générale du Subaquatique Club de la Côte des Nacres s'est tenue le samedi 18 mars 2017 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu par courrier et dans les délais voulus une convocation ainsi qu'une copie du rapport moral du Président et du rapport financier du Trésorier.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h20 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

Le secrétariat de séance est confié à Cécile PHILIBERT.

-Rapport moral du Président

Jean-Luc GISSELAIRE présente à l'assemblée le bilan quantitatif de l'année 2016.

Le Club compte, fin 2016 ,164 adhérents et a délivré 124 licences. Ont été effectuées 1331 immersions, toutes plongées confondues, ainsi que 137 sorties bateau.

Le Président donne ensuite le détail des formations et des qualifications : l'équipe pédagogique a délivré 34 brevets et certifications. Elle a organisé aussi des stages de préparation au niveau 1, un stage Nitrox et un stage TIV.

Jean-Luc GISSELAIRE présente ensuite les activités techniques menées :

- 3 séances de T.I.V
- carénage et entretien du bateau
- entretien du compresseur
- révision par un professionnel de la moitié des détendeurs

Viennent ensuite les activités administratives et conviviales :

- représentation ou participation du Club aux Assemblées Générales départementales, régionales et nationales de la F.F.E.S.S.M.
- organisation de l'A.G. 2016.
- réunion du Comité Directeur

- une après-midi « galette des rois ».
- une soirée « Fête de la musique ».
- Soirée traditionnelle du 15 aout
- Boissons chaudes offertes aux plongeurs en saison hivernale

Pour ce qui est des investissements en 2016, le bateau et le compresseur ont atteint l'âge d'une révision importante qui a été effectuée et qui a eu un coût certain.

Le carénage du bateau est prévu pour le 31 mars.

Jean- Luc GISSELAIRE explique à l'assemblée les nouvelles modalités pour le maintien de la qualification TIV

Le rapport du Président est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

-Rapport financier du Trésorier

Pierre Michel MERCERON, Trésorier du Club, présente et commente le bilan 2016.
Il informe l'assemblée sur la trésorerie disponible, sur les dépenses et investissements et fait un bilan rapide de la mandature qui s'achève.

Le rapport du Trésorier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

L'assemblée donne le quitus au Trésorier.

Jean-Luc GISSELAIRE tient à préciser que Pierre-Michel MERCERON ne souhaite pas être reconduit dans sa fonction de trésorier ni être membre du nouveau Comité Directeur. Il le remercie pour tout son travail et son investissement durant de nombreuses années. L'assemblée applaudit chaleureusement Pierre-Michel.

Assemblée générale extraordinaire élective pour le renouvellement du Comité Directeur (document joint)

Jean-Luc GISSELAIRE énumère les onze noms inscrits sur l'unique liste en présence et présente ces personnes aux membres de l'assemblée. Puis on procède au vote.

Sont donc élus au Comité Directeur du Club et ceci à l'unanimité :

AMIEL Eric, BARRUEL Frédéric, CORROYER-MIGNON Sara ,GISSELAIRE Jean-Luc ,GRISONI Antoine ,MICHEL Jean-François ,MIGNON Franck, PHILIBERT Cécile ,MICHEL Cécilia ,RUIZ Bruno, GAUDEMARD Yves

Le nouveau Comité Directeur se retire pour délibérer puis **propose Jean-Luc GISSELAIRE comme Président du Club.**

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué comme suit :

<u>Président</u> : Jean-Luc GISSELAIRE

<u>Président adjoint</u> : Antoine GRISONI

<u>Secrétaire</u> : Cécile PHILIBERT

<u>Trésorière</u> : Cécilia MICHEL

Sara CORROYER MIGNON assurera la suppléance de la trésorerie et du secrétariat si besoin est.
Jean-François MICHEL aura la responsabilité du gros matériel et Eric AMIEL celle du site internet du Club.

Avant de conclure, Jean-Luc GISSELAIRE explique que le Club est actif dans le réseau ALLIEN mis en place par le Comité Régional de la FFESSM .L'objectif est d'alerter sur la présence d'espèces végétales et animales non endémiques.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée lors du dernier tour de table, le Président Jean-Luc GISSELAIRE lève la séance à 20h15.

La secrétaire de séance
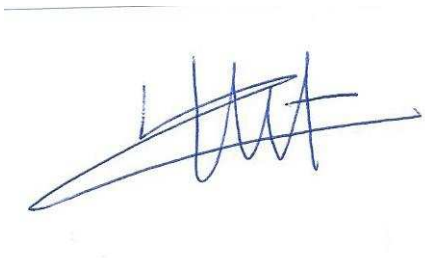
C.PHILIBERT